

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 2247

présenté par  
Mme Mélin

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

I. – À troisième ligne de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 26,0 »

le nombre :

« 25,9 ».

II. – En conséquence, à la dernière ligne de la même colonne du même tableau du même alinéa, substituer au nombre :

« 0,6 »

le nombre :

« 0,7 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit d'un amendement d'appel.

Nous déplorons la logique moins-disante qui prévaut lorsqu'il s'agit de soutenir les familles. En effet, ce PLFSS fait preuve d'un manque d'ambition flagrant au regard du défi démographique qui s'impose aujourd'hui.

Voilà plus de 10 ans que les familles et les jeunes couples sont confrontés au démantèlement d'une politique familiale à la française, qui avait réussi à imposer son style à l'Europe, par l'universalité des aides notamment.

La France était alors devenue un modèle en matière de natalité, un modèle d'égalité en matière d'accompagnement des familles dans cette grande aventure qu'est la "parentalité", mais surtout un modèle dans la confiance qu'un pays tout entier plaçait dans sa jeunesse à venir.

Cette belle parenthèse française a depuis été renfermée par l'irresponsabilité des socialistes au pouvoir, puis maintenue et accentuée par des gouvernements macronistes toujours plus éloignés des besoins de la population.

De la chute du pouvoir d'achat, au manque de confiance dans les politiques publiques, les familles souffrent en France. Pire, elles s'arrêtent de faire des enfants. La natalité est en chute libre, au même titre que la fertilité (aussi bien masculine que féminine), et le gouvernement regarde ailleurs.

Ce gâchis doit cesser, car les enfants d'aujourd'hui sont le pays de demain, et que nous avons tant besoin d'eux.

En désaccord, avec la philosophie de ce PLFSS pour son volet famille, nous demandons la suppression de cet article liminaire.